6926 - Comment prouver l’adultère ?

question

Question : Nous savons que pour prouver que quelqu’un a commis l’adultère, il faut 4 témoins. Est-il permis dans ce siècle d’utiliser l’examen scientifique grâce à l’usage de l’acide nucléaire au lieu des quatre témoins pour prouver qu’une personne a commis l’adultère ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Selon la Charia, l’adultère ne peut être établi que par le témoignage de quatre personnes sûres déclarant l’avoir constaté visuellement ou par l’aveu ou par l’apparition de la grossesse de l’accusée. Ni l’examen d’acide nucléaire, ni la photographie ni l’usage de la vidéo ne pourraient remplacer les moyens susmentionnés. Allah le sait mieux.